



PROCÉDURE D'INSCRIPTION ET D'UTILISATION DE L'UNITÉ D'ÉVALUATION EN LIGNE POUR LES PROFESSIONNELS

Pour toute assistance, contacter Mme Gaétane Gilbert au (418) 889-9715.

INSCRIPTION

1. Accéder au site Internet de Accès Cité

- Directement à l'adresse suivante : <https://portail.accesscite.net>
- ou
- Par notre site web : <http://www.municipalite.saint-lambert-de-lauzon.qc.ca> .
Cliquer sur le lien « Rôle d'évaluation en ligne » puis « Usage professionnel ».

2. Cliquer sur le bouton « S'inscrire » en haut à gauche de la page d'accueil

3. Compléter le formulaire d'inscription

- Sections « Identification » et « adresse »
- Informations pour vous contacter
- Informations professionnelles
- Code d'accès et mot de passe

4. Accepter les conditions d'utilisation

- Prendre connaissance des conditions d'utilisation du site UEL Accès Cité de PG Govern puis cliquer sur le bouton « J'accepte » au bas de la page.

5. Effectuer le paiement des frais d'inscription au montant de 20 \$ taxes en sus

- Entrer l'information de votre carte de crédit
- Cliquer sur le bouton « Étape suivante »
- Confirmer le paiement en cliquant sur le bouton « Traiter le paiement »
- Une confirmation d'inscription vous sera retournée par courriel dans les plus brefs délais.
(Peut prendre jusqu'à un maximum de 2 jours)

6. Une fois la confirmation d'inscription reçue par courriel, transmettre le type de plan choisi.

- Accéder au site Internet de Accès Cité (tel que décrit au paragraphe 1)
- Cliquer sur le bouton « Accéder au service » en haut de la page
- Entrer les code d'utilisateur et mot de passe que vous avez fournis au moment de l'inscription puis cliquer sur « Accéder.
- Sélectionner le type de plan choisi : « Utilisateur régulier » ou « Utilisateur occasionnel »
- Cliquer sur le bouton « Étape suivante »

7. Dépôt monétaire pour transactions futures et s'il y a lieu, paiement des frais d'abonnement pour utilisateur régulier, au montant de 120 \$ taxes en sus

- Inscrire le montant que vous désirez mettre en dépôt sur votre compte pour effectuer vos prochaines transactions. (Aucune transaction ne sera possible sans un dépôt préalable.)
- Cliquer sur le bouton « Étape suivante »
- Entrer l'information de votre carte de crédit
- Cliquer sur le bouton « Étape suivante »
- À la facture auront été ajoutés s'il y a lieu, les frais d'abonnement de 120 \$ taxes en sus; Confirmer le paiement en cliquant sur le bouton « Traiter le paiement »
- Après l'affichage de la confirmation du paiement, quitter et retourner à la page d'accueil.

Tarification pour Saint-Lambert-de-Lauzon		
Les frais d'inscription sont de 20 \$ taxes en sus Le type d'abonnement est à votre discrétion : <u>régulier</u> ou <u>occasionnel</u> . Dans les deux cas, vous pourrez faire des transactions dans l'ensemble des municipalités en ligne.		
▶ Utilisateur régulier : vous aurez un abonnement annuel de 120 \$ taxes en sus		
Les coûts de consultation seront :		
Catégorie de profession	Coût par transaction	
	Détail des taxes	Confirmation de taxes
Notaires et institutions financières	5 \$	10 \$
Agents immobiliers et évaluateurs	5 \$	non autorisée
▶ Utilisateur occasionnel : vous n'aurez pas abonnement annuel		
Les coûts de consultation seront :		
Catégorie de profession	Coût par transaction	
	Détail des taxes	Confirmation de taxes
Notaires et institutions financières	15 \$	15 \$
Agents immobiliers et évaluateurs	15 \$	non autorisée
Tous les montants mentionnés ci-dessus sont assujettis aux taxes.		

UTILISATION

1. Consultation d'une unité d'évaluation

- Accéder au site Internet de Accès Cité (tel que décrit au paragraphe 1)
- Cliquer sur le bouton « Accéder au service » en haut de la page
- Entrer les code d'utilisateur et mot de passe que vous avez fournis au moment de l'inscription puis cliquer sur « Accéder ».
- Sélectionner le type de recherche : par adresse, cadastre, cadastre rénové, propriétaire ou matricule. Cliquer sur « Étape suivante ».
- Entrer vos critères de recherche puis cliquer sur « Rechercher »



Conseil

- *Dans le cas d'une recherche par adresse, entrer le numéro civique et sélectionner la rue dans les champs correspondants. Si vous entrez uniquement le nom de la rue, il en résultera l'affichage de toutes les propriétés de cette rue. Vous pourrez par la suite, sélectionner la propriété recherchée et cliquer sur « Étape suivante » pour voir afficher l'avis d'évaluation.*
- *Dans tous les cas, ne mettez aucun accent sur les lettres.*
- *Dans le cas d'une recherche par nom de propriétaire, entrer d'abord le nom de famille puis le prénom.*

- À l'écran apparaît l'avis d'évaluation qui est publié gratuitement à tous les utilisateurs.
- Moyennant des frais de 10 \$ ou 15 \$ taxes en sus, selon le type d'utilisateur, sélectionner « Confirmation de taxes » pour consulter le montant des taxes annuelles et du solde s'il y a lieu. Il est possible de calculer l'intérêt pour une date ultérieure ou antérieure avec le calendrier. Il n'y a pas de coût supplémentaire pour le recalcul des intérêts.
- Si seulement le détail des taxes annuelles est nécessaire et moyennant des frais de 5 \$ ou 15 \$ taxes en sus, selon le type d'utilisateur, sélectionner « Détail des taxes ». Il est possible de connaître de détail des taxes d'une année antérieure en sélectionnant l'année de l'exercice financier voulu. Il n'y a pas de coût supplémentaire pour un détail de taxes d'une année antérieure.



Conseil

- *Pour imprimer un ou l'autre de ces documents, il est préférable de cliquer sur l'icône représentant une imprimante qui apparaît à l'écran. Ne pas utiliser l'option d'impression de votre navigateur Internet car il ne sera pas possible d'imprimer la page complète en une seule étape.*
- *Pour conserver un ou l'autre de ces documents et l'enregistrer sur son ordinateur, cliquer sur l'icône « Exporter » qui apparaît à l'écran. Une boîte de dialogue apparaît où on doit entrer le format désiré (PDF, Word, Excel, etc.).*

2. Gestion du compte

- Advenant que le solde d'un compte soit insuffisant pour réaliser une transaction, le message l'indiquant apparaît à l'écran. Il est alors nécessaire de redéposer des fonds au compte.
- Pour ce faire, cliquer sur « Votre compte » en haut de l'écran et sélectionner « Ajouter de l'argent » dans le menu déroulant.
- Le menu « Votre compte » offre aussi la possibilité de renouveler un abonnement pour une période d'un an lorsqu'échu.
- À l'aide du menu « État de compte », il est possible de visualiser en tout temps l'état de son compte chez Accès Cité en sélectionnant la période désirée à l'aide du calendrier.